

Association FIDJI



Atelier 22 juin 2018 :
Les implications pratiques du
Règlement Général sur la
Protection des Données (RGPD) sur
le secteur immobilier

Le monde de l'immobilier s'ouvre avec FIDJI

FIDJI

le format de place

Format d'Inter-échange de Données Juridique et Immobilières



Le monde de l'immobilier s'ouvre avec FIDJI

Vos partenaires parlent-ils votre langage ?

Comment optimiser votre gestion d'actifs grâce à une utilisation efficace de l'information

Les systèmes d'émission et de réception doivent être capables de communiquer l'information entre eux dans un format et un contenu compréhensibles par tous les systèmes d'information de la profession, sans retraitement et avec le niveau de qualité que l'on peut attendre des flux automatisés utilisés dans autres domaines professionnels.



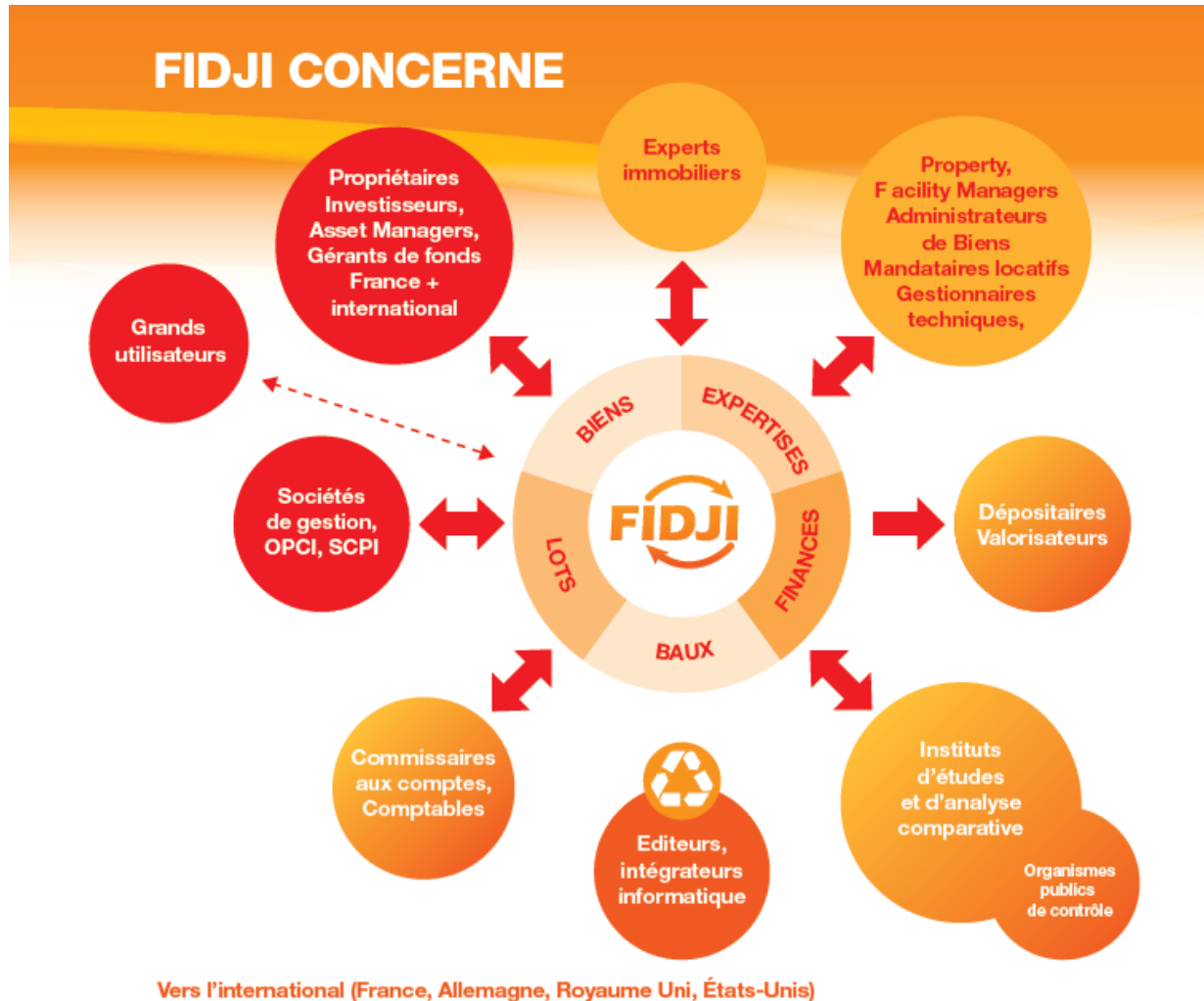
FIDJI est un LANGAGE

FIDJI

Qu'est-ce que le standard FIDJI?

FIDJI est le standard de place pour l'échange de données immobilières entre partenaires de l'industrie :

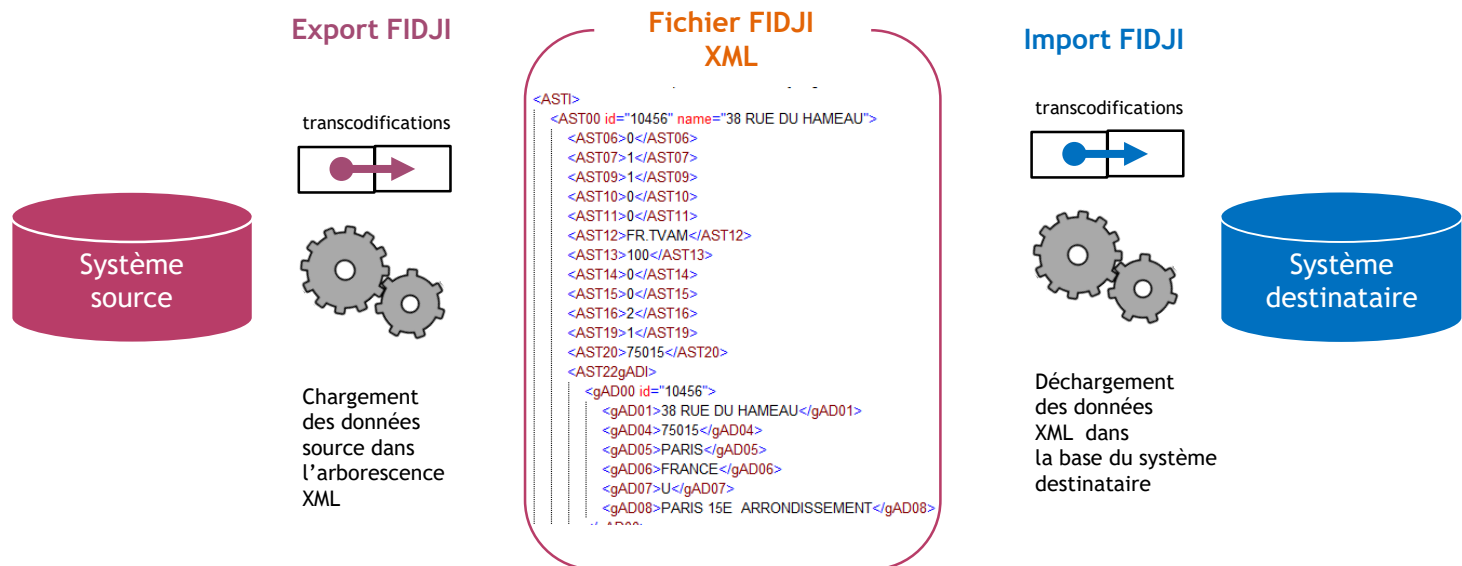
- Investisseurs, foncières, utilisateurs
- Asset, Property et Facility Managers
- Experts immobiliers,
- Dépositaires
- Instituts d'analyse, MSCI-IPD



FIDJI

Le principe : industrialiser les échanges de données au format du standard FIDJI et les transcodifications

1. Transposer les données du système source pour les transporter dans l'arborescence XML du modèle.







2. Importer les données FIDJI dans le modèle de données du système destinataire

Qui « parle » FIDJI ?

CAPACITE DES SYSTEMES D'INFORMATION A UTILISER FIDJI

* Adhérents FIDJI

	PRODUITS	EDITEURS	Fidji Compliant	Sens du flux
GESTION	Plateforme intégrée Designer - FinAsset	TALIANCE*		● Import/Export
	ALTAIX	SOPRA-STERIA* [Cassiopæe]		● Export
	ULIS			● Import
	PREMIANCE			● Import/Export
	ESTIA			● Export
	ThetraWin	SEIITRA		● Export
	Even	EGIDE Informatique*	●	Export
	YARDI	Yardi Systems	Spécifique	Export
SAP	SAP S.E.	Spécifique	Export	
REPORTING	Alhambra	HERDIA*		● Import
	SAFIR FIDJI			● Import/Export

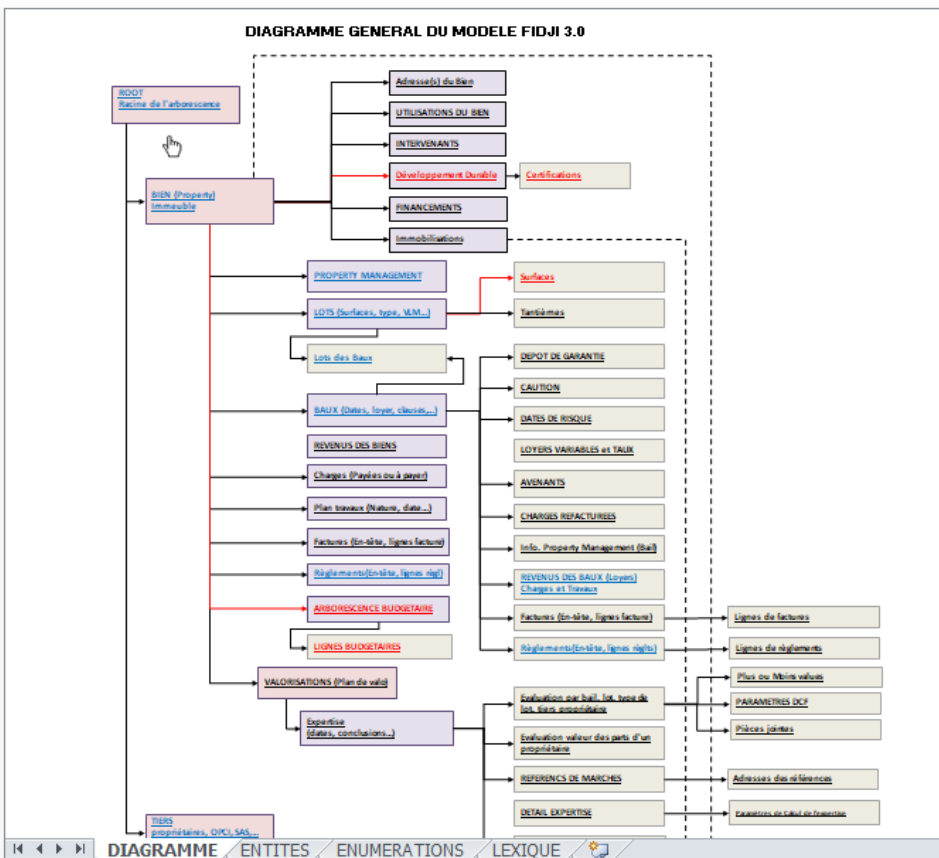
* Adhérents FIDJI



FIDJI est aussi...

- Un dictionnaire, référentiel pour la modélisation de vos systèmes d'information
- un repertoire des codifications

Dictionnaire_FIDJI 3-0_2017-11-30.xlsx:2



Dictionnaire_FIDJI 3-0_2017-11-30.xlsx:1

	A	B	C	D
1	ENTITES	N° ordre	Balise	Attribut
+	2 ROOT	0		Racine du fichier XML
+	10 BIEN	0	AST	Biens
+	LOTS		PRT	Lots
+	87	0		
+	122 ↳ TANTIEMES	0	aPE	Tantièmes
+	130 ↳ SURFACES	0	aSF	Surfaces du lot
+	BAIL		LEA	Baux
+	134	0		
+	184 ↳ LOTS DU BAIL	0	aLP	Lots du bail
+	192 ↳ DEPOT DE GARANTIE	0	aCA	Dépôts de garantie
+	197 ↳ CAUTIONS	0	GUA	Cautions
+	206 ↳ DATES DE RISQUES	0	aRI	Dates de risques
+	212 ↳ LOYERS VARIABLES	0	aVR	Loyers variables
+	219 • TAUX	0	aAM	Montant et taux
+	↳ AVENANTS	0	aEN	Avenants
+	224	0		
+	232 ↳ CHARGES REFACTUREES	0	aRE	Charges refacturées
+	243 ↳ INFORMATIONS PROPERTY MANEGEME	0	aRP	Information Property Management
+	REVENUS, CHARGES, TRAVAUX (CALCUNIT)	0	gCU	CALCUNIT
+	248			
+	260 ↳ PARAMETRES DE CALCUL	0	aCP	Paramètres de calcul
+	• RATIOS	0	aRA	Ratios
+	285			
+	↳ DONNEES RESULTANTES	0	aRD	Données résultantes
+	ARBORESCENCE BUDGETAIRE		gBT	Arborescence budgétaire

FIDJI est aussi...

un plan de classement de référence

- Les documents associés aux flux de données FIDJI peuvent être rattachés au Plan de classement de référence publié par l'Association

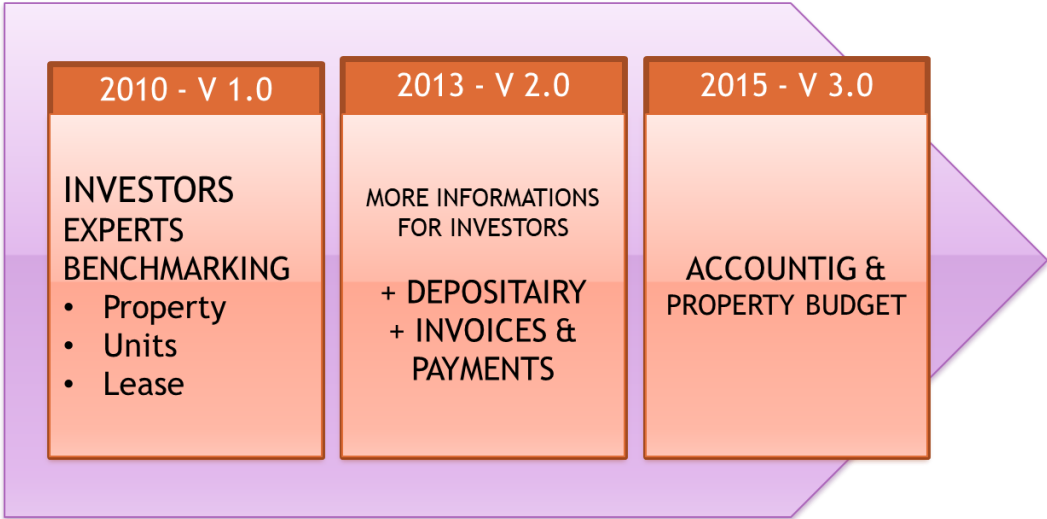
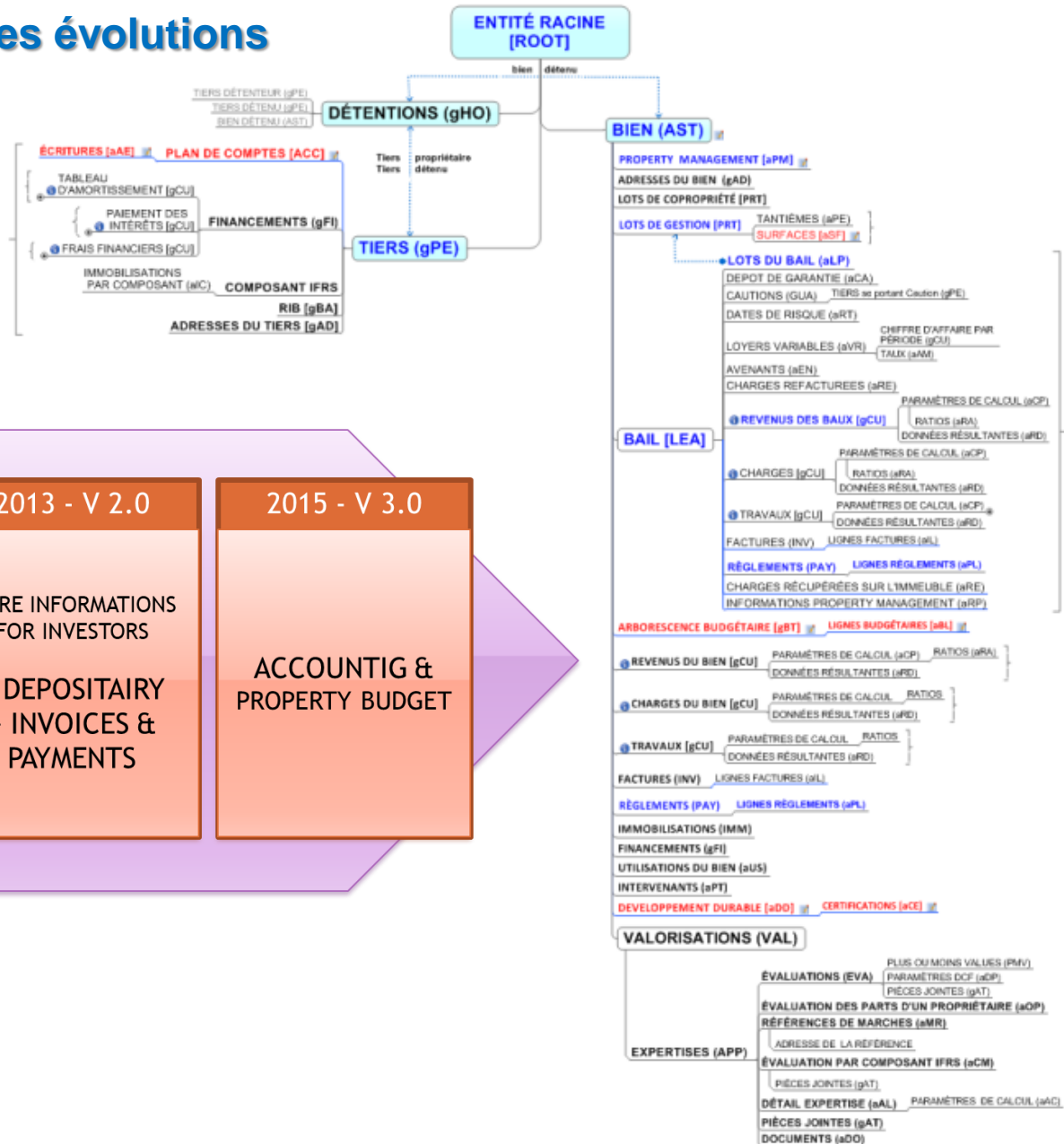
PLAN DE CLASSEMENT DOCUMENTAIRE - FIDJI

Télécharger la version Excel ->

Classes	Sous-classes	Famille ou documents	Commentaires	Class	Sub-class	SPECIFIC COUNTRY					FLUX FIDJI										
						SOCIETE	INDEXATION	IMMEUBLE	N° LOT	N° BAIL	LOCATAIRE	FOURNISSEUR	P > I	I > P	I > E	I > D	I > B				
01	ACQUISITION				PURCHASE																
01	01	DUE DILIGENCE			Due diligence																
01	01	01 Expertises			Valuations	X	X													X	X
01	01	02 Audit technique			Technical assesement	X	X														X
01	01	03 Audit juridique			Legal assesement	X	X														X
01	01	04 Audit Fiscal			Tax assesement	X	X														X
01	02	TITRES & ACTES			Titles and agreements																
01	02	01 Titre de propriété initial ou attestation			Title and underlying agreements	X	X								X	X	X				
01	02	02 Note sur l'origine de propriété			Note on ownership	X	X								X	X	X				
01	02	03 Titres antérieurs			Previous titles	X	X								X	X					
01	02	04 Servitudes de droit privé			Servitude and easements	X	X								(X)	X	X				
01	02	05 Contrat de crédit-bail immobilier			Leasing contract	X	X								(X)	X	X				
01	02	06 Justification juridique d'usage des locaux			Legal justification of usage premises	X	X	(X)							X	X	X				
01	02	07 Promesse de vente			Sale comitement agreement	X	X	(X)													
01	02	08 Etat hypothécaire			?	X	X														X
02	PROPRIETAIRE				Owner																
02	01	JURIDIQUE			Legal																
02	01	01 Statuts / Kbis			Statuts	X									X		X	X			
02	02	CONTRATS BANCAIRES (ENGAGEMENTS)			Financial engagements																
02	02	01 Financement bancaire			Bank	X											X				
02	02	02 Contrat Intragroupe			Intragroup contract	X											X				
02	03	COMPTABILITE			Accounts																
02	03	01 Bilans			balance sheet	X															X



Le modèle FIDJI célèbrera son 10e anniversaire en 2019 – principales évolutions



FLOW CHART PROPERTY MANAGER & REAL ESTATE INVESTORS

SOCIETY	Role	Software	Type	ISSUER OR RECIPIENT
PROPERTY MANAGERS				
BNP PARIBAS RE-PM	ISSUER	ALTAIX	INVESTISSEUR	COVEA IMMOBILIER
UNIBIENS (C. A. Immobilier)	ISSUER	THETRAWIN	INVESTISSEUR	AMUNDI C.A.INVESTISSEMENT
CUSHMAN & WAKEFIELD PM	ISSUER	YARDI	INVESTISSEUR	BNP REIM
ICADE PM	ISSUER	ALTAIX	INVESTISSEUR	DEUTCH BANK
	ISSUER	ALTAIX	INVESTISSEUR	COVEA IMMOBILIER
LOISELET DAIGREMONT	ISSUER	SPECIFIQUE	INVESTISSEUR	AGRICA
SAVILLS	ISSUER	PREMIANCE	INVESTISSEUR	GENERALI
	ISSUER	PREMIANCE	INVESTISSEUR	UNION INVESTMENT
TELMMA PROPERTY GROUP	ISSUER	ESTIA	INVESTISSEUR	SWISSLIFE
REAL ESTATE INVESTORS				
ADP - Aéroports de Paris	ISSUER	SAP	BENCHMARKING	MSCI - IPD
AFFINE	ISSUER	PREMIANCE	EXPERT	CBRE VALUATION CREDIT FONCIER BNP Expertise
ALTAREA	ISSUER	ALTAIX	BENCHMARKING	MSCI - IPD
BNP PARIBAS REIM	RECIPIENT	SPECIFIQUE	PROPERTY	CUSHMAN & W
	ISSUER	FINASSET	EXPERT	Vers les experts
			DEPOSITAIRE	BNP SECURITIES SERVICES
COVEA Immobilier Asset Management	RECIPIENT	ULIS	PROPERTY	ICADE PM
	RECIPIENT	ULIS	PROPERTY	BNP PARIBAS REPM
GENERALI REAL ESTATE	ISSUER & RECIPIENT	FINASSET	EXPERTS	CREDIT FONCIER BNP EXPERTISE CATELLA CBRE Valuation ROUX REAL ESTATE VALUATION DTZ
LA FRANCAISE AM	ISSUER & RECIPIENT	PREMIANCE	EXPERT	CBRE VALUATION CREDIT FONCIER BNP Expertise CUSHMAN & W
PERIAL AM	ISSUER	PREMIANCE	BENCHMARKING	MSCI - IPD

FIDJI FLOW CHART - PROPERTY EXPERT & BENCHMARKING

SOCIETY	Role	Software	Type	ISSUER OR RECIPIENT
PROPERTY EXPERTS				
CATELLA VALUATION ADVISORS	RECIPIENT	FINEXPERT	INVESTISSEUR	GENERALI
CBRE Valuation	RECIPIENT & ISSUER	FINEXPERT	INVESTISSEUR	LA FRANCAISE GENERALI
	RECIPIENT & ISSUER		INVESTISSEUR	AFFINE
CREDIT FONCIER EXPERTISE	RECIPIENT & ISSUER	FINEXPERT	INVESTISSEUR	LA FRANCAISE GENERALI
	RECIPIENT & ISSUER		INVESTISSEUR	AFFINE
CUSHMAN & W Expertise	RECIPIENT & ISSUER	FINEXPERT	INVESTISSEUR	LA FRANCAISE
ROUX REAL ESTATE VALUATION	RECIPIENT	FINEXPERT	INVESTISSEUR	GENERALI
BNP EXPERTISE	RECIPIENT & ISSUER	FINEXPERT	INVESTISSEUR	GENERALI LA FRANCAISE AM
	RECIPIENT & ISSUER	FINEXPERT	INVESTISSEUR	AFFINE
DTZ Expertise	RECIPIENT	FINEXPERT	INVESTISSEUR	GENERALI
AUDIT - BENCHMARKING				
BNP SECURITIES SERVICES	RECIPIENT	ACCESS	INVESTISSEUR	BNP REIM LA FRANCAISE
IPD An MSCI Brand	RECIPIENT	SPECIFIQUE	INVESTISSEUR	AMUNDI GENERALI LA FRANCAISE PERIAL AM

L'Association FIDJI est constituée d'acteurs majeurs de l'immobilier



FIDJI

Fonctionnement de l'Association

Association à but non lucratif

- Créée en 2009 par les professionnels de l'immobilier
- Organisé avec un Conseil d'Administration, un bureau, des collèges par métier
- Des groupes de travail, des ateliers thématiques, des ateliers découvertes

Nos objectifs sont :

- Faire de FIDJI le standard de place de l'industrie immobilière
- Favoriser les échanges digitaux entre les acteurs
- Assister nos adhérents dans la mise en œuvre et l'amélioration de leurs processus et la performance en termes de gain de temps et économiques
- Etre un forum d'échange sur des sujets communs (DSI, DOSI, etc.)

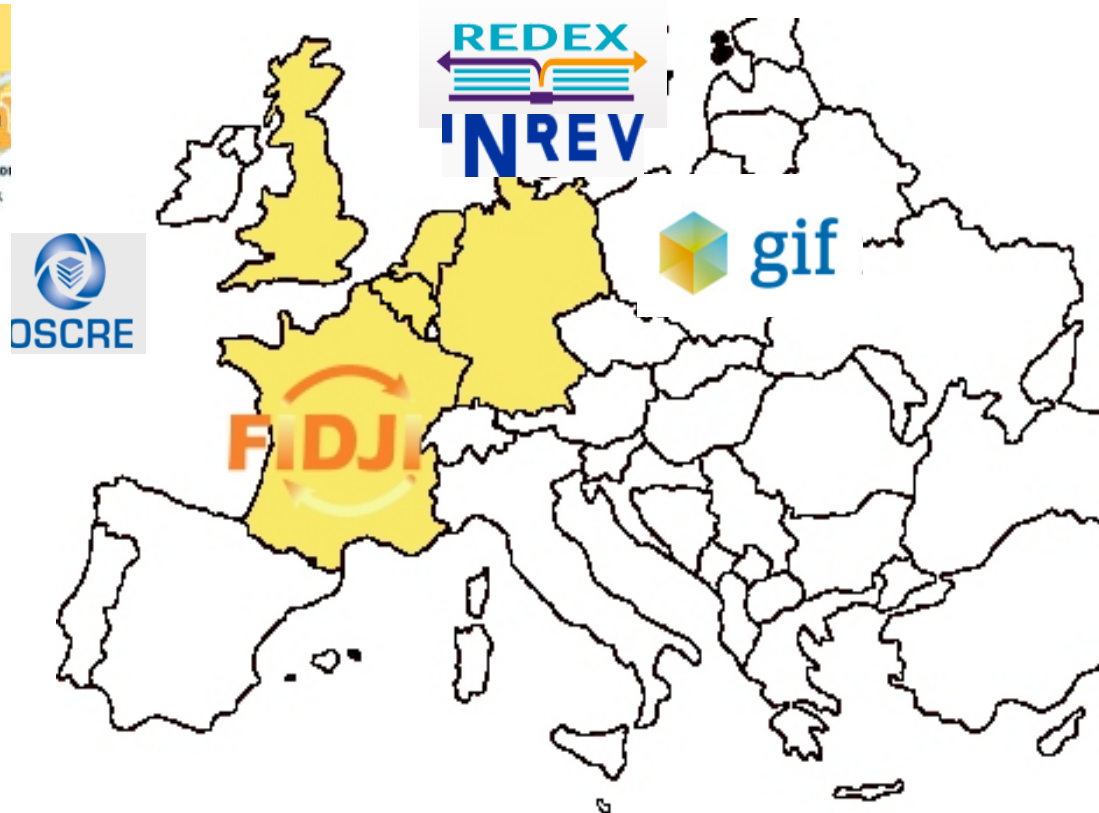
**FIDJI est une association indépendante
financée uniquement par ses adhérents**



Coopération internationale avec l'IREDEC



Depuis 2016, sous l'égide de l'Association FIDJI, IREDEC a lancé une collaboration internationale pour l'échange de données sur les normes immobilières. L'objectif est de permettre des échanges de données entre investisseurs et fournisseurs partenaires à l'international.



Association FIDJI



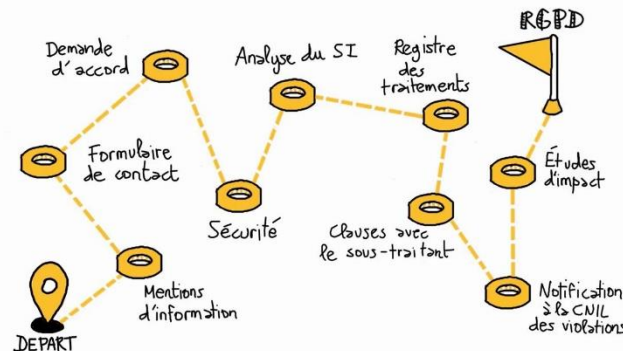
Atelier 22 juin 2018 :
Les implications pratiques du
Règlement Général sur la
Protection des Données (RGPD) sur
le secteur immobilier

Le monde de l'immobilier s'ouvre avec FIDJI

Pourquoi cet atelier ?

Forum d'échanges entre les acteurs de l'immobilier, l'association FIDJI a pour vocation de favoriser les échanges le partage d'expérience sur les sujets communs

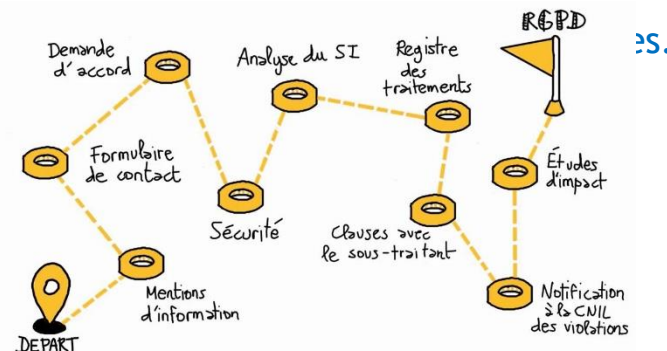
- Le RGPD est une évolution majeure qui s'impose à nous
- Des niveaux de connaissance et d'appropriation très différents
- Une méthodologie commune pour une mise en œuvre individuelle
- Deux sociétés qui ont accepté de témoigner
HERDIA pour les aspects théorique et la méthodologie
(**Bertrand LEZAT**)
- (LA FRANCAISE pour l'expérience de la mise en œuvre
(**Christelle FABREGUETTES**)



L'organisation de cet atelier ?

- 1) FIDJI Présentation de l'association
 Pourquoi cet atelier
- 2) HERDIA Les fondamentaux
 Comment se préparer au nouveau règlement européen
- 3) LA FRANCAISE Prise de conscience et approche
- 4) FIDJI Tour de table pour un point de situation
 Quizz
- 5) LA FRANCAISE Mise en œuvre de la feuille de route

Echanges / Questions / Réponses





La Gestion des Données Personnelles



Comment se préparer au nouveau
règlement européen

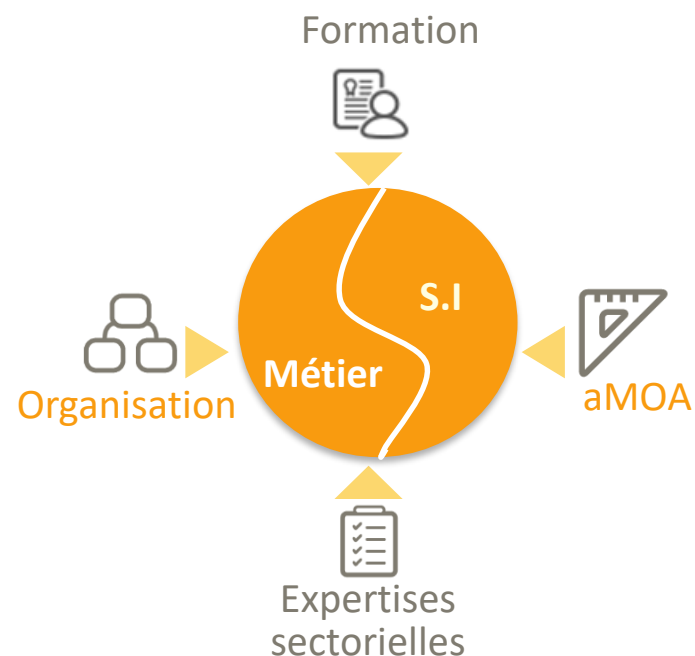
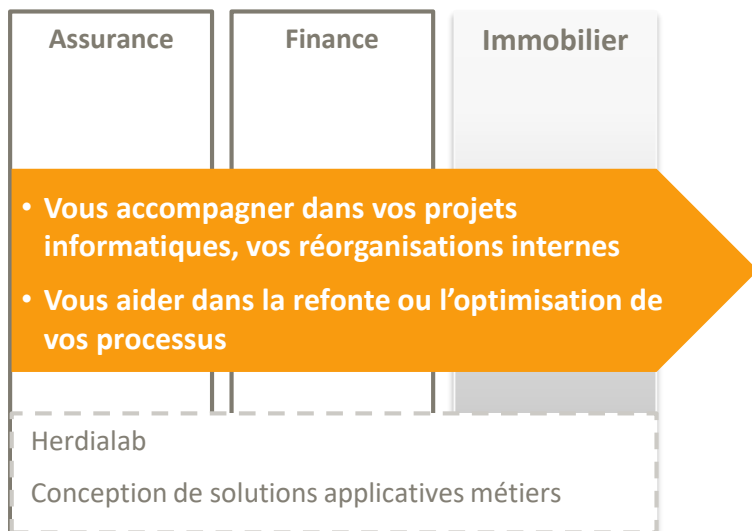
Association FIDJI – 22 Juin 2018

herdia, c'est ...

Un cabinet spécialisé dans le **Conseil en Organisation et Système d'Information** dans les secteurs de l'Assurance, la Finance et l'Immobilier

50 consultants
CA 2017 – 6,5 m€

Nos savoir-faire



Qui sommes-nous ? > Nos clients dans le secteur immobilier



Astrimmo



Introduction

7 juin 2018 - **OPTICAL CENTER** : sanction de 250.000€ pour une atteinte à la sécurité des données des clients du site internet www.optical-center.fr

18 mai 2018 : La société britannique **Cambridge Analytica**, au cœur du scandale autour des données d'utilisateurs de Facebook, a déposé le bilan aux Etats-Unis.

27 mars 2018 : La CNIL met en demeure **DIRECT ENERGIE** en raison d'une absence de consentement à la collecte des données de consommation issues du compteur communicant **LINKY**. Elle lui demande de se conformer à la loi dans un délai de trois mois.

27 février 2018 : à la suite de contrôles réalisés sur le SNIIRAM, la CNIL met en demeure la **CNAMTS (Assurance Maladie)** de renforcer la sécurisation de cette base de données comportant de très nombreuses données sur la santé des assurés sociaux.

9 janvier 2018 : la CNIL prononce une sanction de 100 000 euros à l'encontre de la société **DARTY** pour ne pas avoir suffisamment sécurisé les données de clients ayant effectué une demande en ligne de service après-vente.

4 décembre 2017 : The CNIL issues formal notice to the company **GENESIS INDUSTRIES LIMITED** to secure its web-connected toys intended for children: the doll « My Friend Cayla » and the robot « I-QUE ».

La protection des données personnelles est devenue depuis quelques mois un sujet récurrent d'actualité.



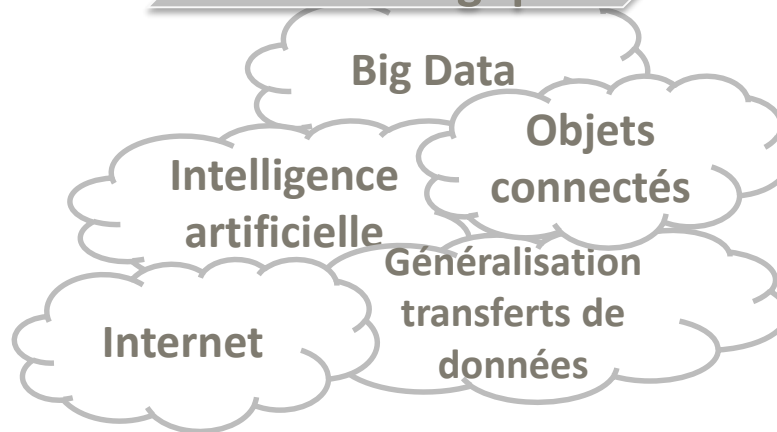
1978

Loi Informatique et Libertés

- Mise en place des grands principes de protection
- Création de la CNIL
- Sanctions rares et faibles (150 k€)

=> Sujet peu important pour le Comité de Direction.

Accélération des évolutions technologiques



2018

RGPD

- Cadre européen
- Renforcement des droits
- Très forte augmentation des sanctions

Les principes structurants

1. **Deux grands principes structurants...**
2. **... à décliner dans toutes les composantes du fonctionnement de l'entreprise**



Deux grands principes structurants ...

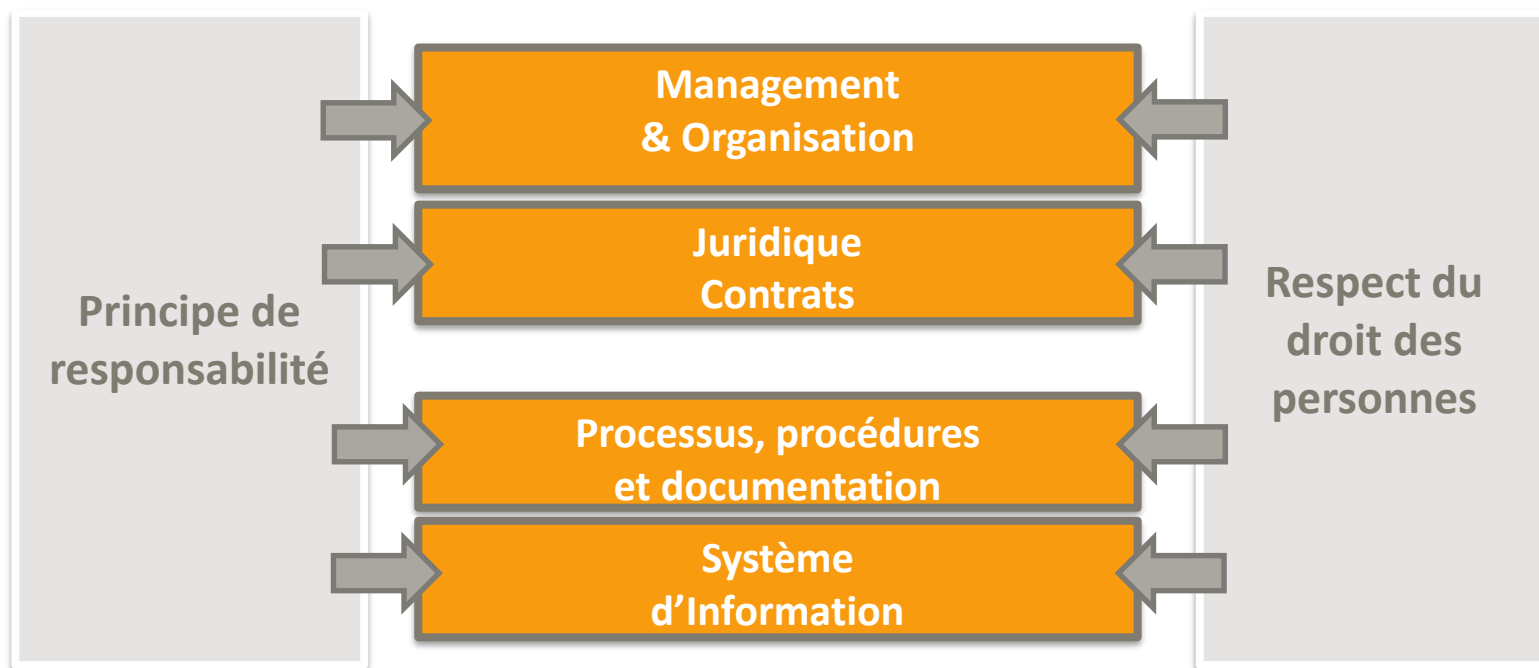
Le principe de responsabilité ou « accountability »

- C'est l'obligation pour les entreprises de :
 - déployer les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour le respect des dispositions applicables
 - être en mesure de démontrer l'effectivité et l'efficacité de ces mesures

Le respect des droits des personnes

- Les droits préexistants : accès, rectification, opposition
- Les droits renforcés : information, effacement
- Les droits nouveaux : droit à l'oubli, droit à la portabilité, droit à la limitation

... à décliner sur toutes les composantes
du fonctionnement de l'entreprise



Un dispositif global à mettre en place

1. Définir et mettre en œuvre une politique générale de protection des données...
2. ... et contrôler de façon formelle son application



Définir et mettre en œuvre une politique générale de protection des données...

Management & Organisation	Dispositif de pilotage Désignation d'un DPO	Politique SIF (sensibilisation, information, formation)
Juridique Contrats	Contractualisation avec sous-traitants et autres intervenants Evolution CG et documents autres, mentions d'information	Mise à jour modalités de recueil du consentement Gestion des failles de sécurité : plainte, assurance, information
Processus, procédures et et documentation	Procédures de protection des données, chartes de bonne conduite Cartographie des processus	Prise en compte de l'exercice des droits dans les processus
Système d'Information	Intégration des obligations de privacy by design & by default Registre des traitements	Évolutions SI pour permettre l'exercice des droits et la gestion des failles de sécurité Politique de sécurité des données

... et contrôler de façon formelle son application



Un travail d'inventaire important

Cartographier les données personnelles gérées

- Nature, sensibilité
- Provenance
- Utilisation
- Stockage (emplacement physique)
- Archivage, suppression

Constituer le registre des traitements

- Objectif du traitement
- Données utilisées
- Utilisateurs des données

NB : les documents papiers font aussi partie du périmètre à étudier.

Comment sont
recueillies ces
données ?



Expression du consentement

Informations à fournir aux personnes

- l'identité du responsable du traitement
- la finalité des données collectées
- le caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences d'un défaut de réponse ;
- les destinataires des données ;
- leurs droits (droit d'accès, de rectification, et d'opposition) ;
- les éventuels transferts de données vers des pays hors UE.

L'expression du consentement doit être validée par une action : pas de case prévalidée.

Des relations fortement modifiées avec les sous-traitants

Le RGPD introduit une coresponsabilité entre le donneur d'ordre et le sous-traitant

- Le donneur d'ordre reste responsable du traitement.
- Il doit s'assurer que son sous-traitant est bien conforme au RGPD, y compris par des audits, si nécessaire.
- Les sous-traitants doivent être capable de mettre en œuvre les droits des personnes sur leurs propres données.
- Des clauses contractuelles strictes formalisent les engagements réciproques.

Le DPO

Nomination d'un DPO

- ↪ Pas forcément obligatoire mais préférable pour pouvoir incarner le sujet
- ↪ Obligatoire pour :
 - Organismes publics
 - Pour les organismes ayant pour activité de base
 - des opérations de traitement nécessitant le suivi régulier et systématique des personnes à grande échelle
 - le traitement à grande échelle de données dites « sensibles » ou relatives aux condamnations pénales et infractions.
- ↪ Un rôle, un périmètre d'actions plus vastes que ceux d'un CIL et donc des compétences et un positionnement hiérarchique différents.
- ↪ Peut être un externe.
- ↪ Désignation en ligne sur le site de la CNIL
- ↪ Attention aux conflits d'intérêts (idem responsable des risques ou de la conformité)

Mise en place en place d'un réseau de correspondants dans toute structure importante.

Échanges de données

- Pas de contrainte particulière si les données sont transmises pour des besoins liés à l'exécution d'un contrat, d'une prestation ou d'une obligation réglementaire
 - Informer de la possibilité d'un transfert lors de la collecte des données
 - L'échange de données doit se faire entre partenaires RGPD- compatibles
 - Ne transférer que les données nécessaires (principe de limitation)
 - Assurer la sécurisation de la transmission (cryptage)
 - Veiller à la localisation physique des données transmises (notamment si transfert hors UE)
- Pas d'échange si la finalité du traitement est différente de l'objet initial indiqué lors de la collecte
 - ↳ Pas de vente de fichier client à un tiers à des fins marketing sauf accord explicite des clients.

Les actions à mener immédiatement

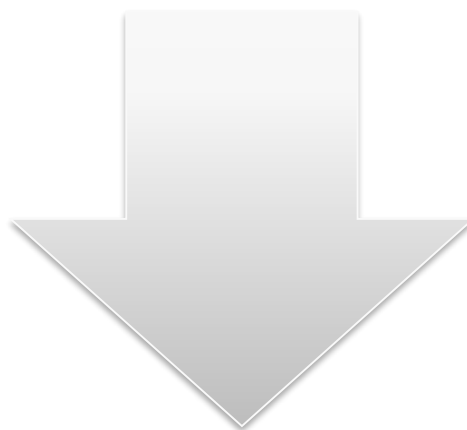
- Nommer un DPO (ou un chef de projet)
- Identifier les écarts de conformité de façon macroscopique
- Établir un plan d'actions et une trajectoire pour atteindre une conformité à 100 %
- Sensibiliser la Direction Générale et les collaborateurs au sujet



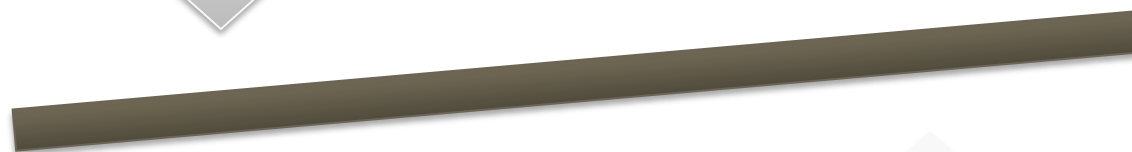
Arbitrer en fonction du risque

- Collecte d'information
 - ↳ identification des risques liés à une non-conformité
- Analyse des écarts de conformité
 - ↳ évaluation des risques identifiés
- Conception de la trajectoire
 - ↳ priorisation des actions en fonction des risques identifiés et de leur criticité.
- **Prendre en compte les risques de toutes sortes : opérationnels, juridiques, d'image,...**

Conclusion

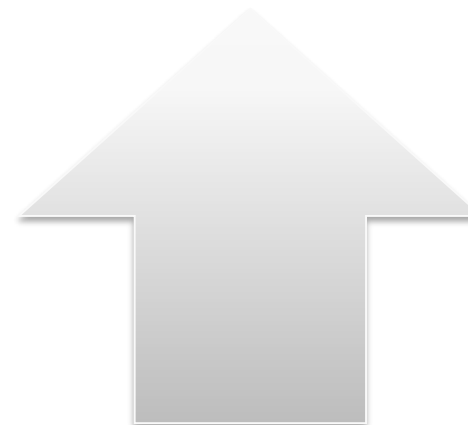


Contraintes



Opportunités

- Conforter la confiance de vos clients et donneurs d'ordres
- Améliorer la gouvernance de vos données





LA FRANÇAISE
investing together

GESTIONNAIRE D'ACTIFS MULTISPÉCIALISTE



ATELIER FIDJI RGPD

22 juin 2018



GRUPE LA FRANCAISE

- Depuis plus de 40 ans, le Groupe La Française développe des expertises spécifiques d'Asset Management pour compte de tiers.
- Ancrée sur quatre pôles d'activité - Valeurs Mobilières, Immobilier, Solutions d'Investissements et Financement Direct de l'Economie - La Française déploie son modèle multispecialiste auprès d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale, tant en France qu'à l'international.
- Forte de ses 596 collaborateurs, La Française gère plus de 66 milliards d'euros (31/12/2017) d'actifs à travers ses implantations à Paris, Francfort, Genève, Stamford (CT, USA), Hong Kong, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Séoul et Singapour.
- En tant qu'acteur responsable et par une approche de long terme, le Groupe intègre les défis de demain pour forger ses convictions d'aujourd'hui.
- La Française bénéficie de la solidité du Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE) son actionnaire majoritaire, qui détient 91 % des droits de vote (au 01/01/2018). Cet actionnariat est complété par celui des dirigeants et salariés du Groupe.

APPROCHE

- **Pragmatique, par les risques**
- **Accompagnement par un cabinet d'avocats**
 - ▢ Rédaction des nouvelles clauses juridiques
 - ▢ Décryptage de la réglementation
 - ▢ Mise en conformité

Macro-planning du projet





STRUCTURATION DU PROJET

Projet transverse au niveau du Groupe La Française

Sponsor: Directrice Juridique + COO Groupe

Equipe projet:

- ▢ Juridique
- ▢ Organisation
- ▢ RSSI
- ▢ IT
- ▢ Risques opérationnels



Référents nommés dans chaque département/entité en fonction des activités

Accompagnement par un cabinet d'avocats

Participation au groupe projet de l'actionnaire, Groupe CMNE

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS

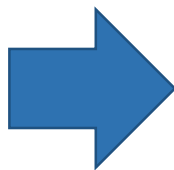


Objectifs:

- ▢ Identifier/lister les traitements avec des données personnelles
- ▢ Déterminer du plan d'action avec des priorités pour la mise en conformité RGPD

Méthode:

- ▢ Dans un premier temps, analyse IT/Organisation/RSSI pour lister les outils et les traitements
- ▢ Audit par le cabinet d'avocat à travers des questionnaires par département



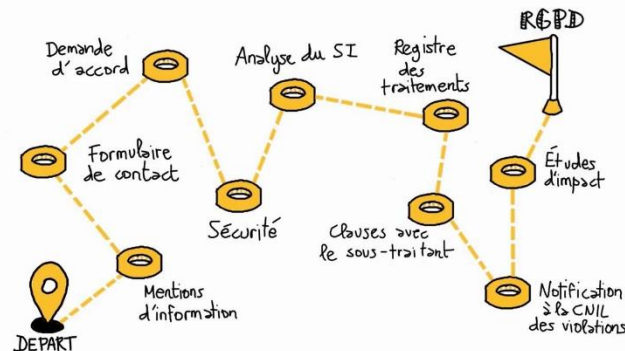
Détermination de la feuille de route

Quizz RGPD

➤ La définition d'une donnée personnelle

Le terme « donnée personnelle » désigne toute donnée relative à une personne physique identifiée ou pouvant être identifiée directement ou indirectement grâce à cette donnée.

L'adresse email, l'activité professionnelle, l'âge, le sexe d'une personne physique sont donc des données personnels



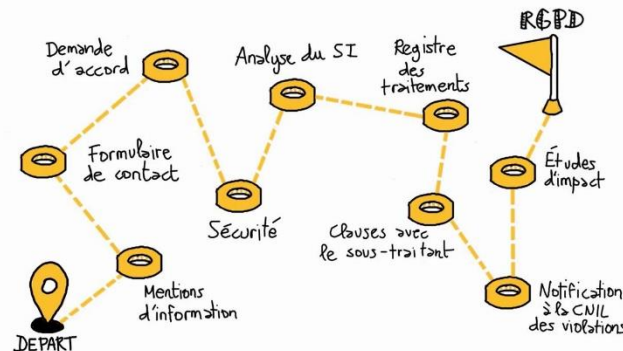
Quizz RGPD

- Quelles conséquences sur nos activités internationales ?
- Si mon site internet est hébergé hors de l'Europe ?
- Mon call center en Inde ? Mon backoffice au Maroc ? Mon IT au USA ?

Les responsables de traitement et les sous-traitants peuvent transférer des données hors UE seulement s'ils encadrent ces transferts avec des outils assurant un niveau de protection suffisant et appropriés.

Par ailleurs, les données transférées hors Union restent soumises au droit de l'Union non seulement pour leur transfert, mais aussi pour tout traitement et transfert ultérieur.

- ✓ des règles d'entreprises contraignantes (BCR Binding Corporate Rules)
- ✓ des clauses contractuelles types approuvées par la Commission Européenne ;
- ✓ des clauses contractuelles adoptées par une autorité et approuvées par la Commission européenne.

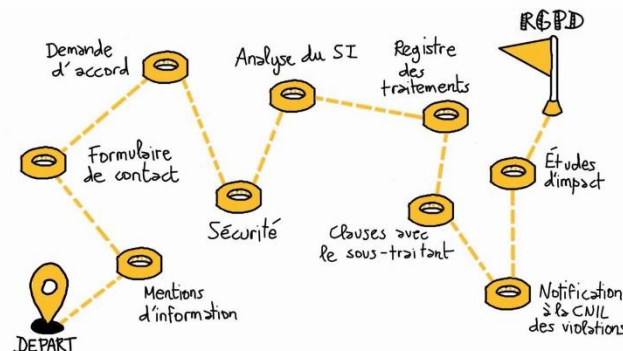


Quizz RGPD

- Si mon siège est en dehors de l'Europe ?
- Si mon développement IT est sous traité en inde ?

Toute entreprise qui gère des données de citoyens, de résidents ou bien d'entreprises européennes devra se conformer au RGPD.

Les fournisseurs de cloud qui stockent ou hébergent des informations personnelles de citoyens européens sont obligés de respecter les directives du RGPD avec toutes les données qu'elles traitent en Europe au quotidien. ... A une époque où tout est connecté, la plupart de ces entreprises traitent des données de citoyens européens d'une façon ou d'une autre.

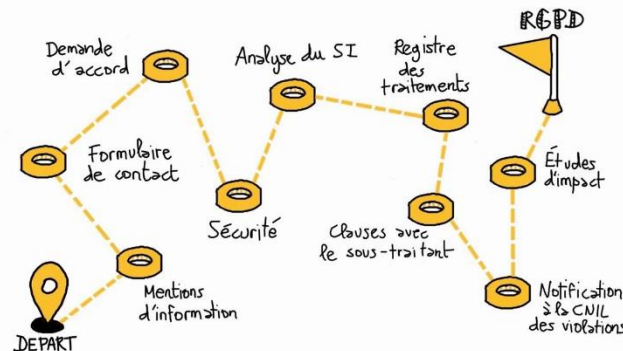


Quizz RGPD

- **Opt-in, Opt-in passif (option d'adhésion)**
- **Opt-out (option de retrait)**
- **Site internet / Recrutement / Portail immeuble / Portail de services**

Comment demander aux personnes leurs consentement.

- L'opt-in actif oblige l'internaute à cocher une case
- L'opt-in passif utilise cette même case, à la différence mais elle est pré-cochée
- Le double opt-in qui exige du destinataire qu'il clique sur un lien contenu dans un email à son adresse afin de confirmer ses coordonnées électroniques
- L'opt-out actif désigne le fait de devoir agir volontairement (case à cocher, bouton à cliquer...) pour ne pas faire partie d'une liste de diffusion
- L'opt-out passif désigne le fait de devoir se désinscrire après s'être fait inscrire d'office



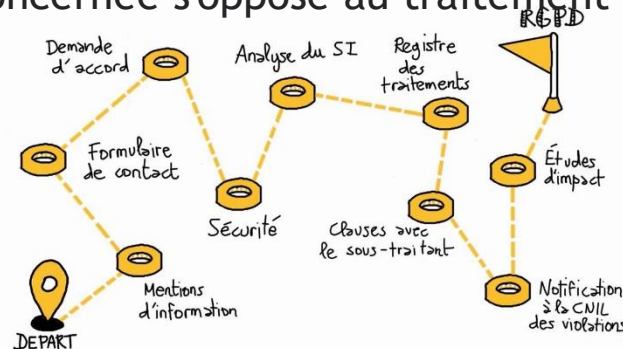
Quizz RGPD

- Article 17
- Article 20

Article 17 : Effacement, ou droit à l'oubli

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel la concernant et le responsable du traitement a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais, lorsque l'un des motifs suivants s'applique:

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière;
- la personne concernée retire le consentement sur lequel est fondé le traitement,
- la personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1



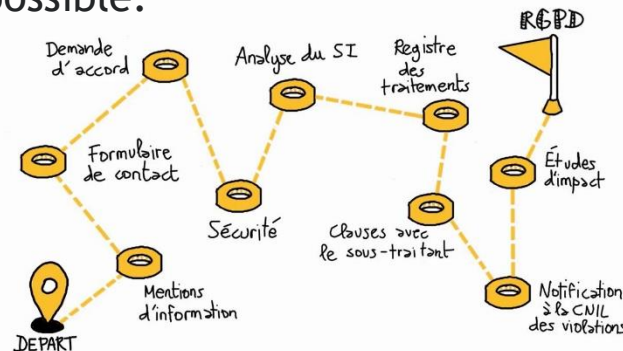
Quizz RGPD

- Article 17
- Article 20

Article 20 : Portabilité

Les personnes concernées ont le droit de recevoir les données à caractère personnel les concernant qu'elles ont fournies à un responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et ont le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle.

Lorsque la personne concernée exerce son droit à la portabilité des données, elle a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.



Quelques pistes de réflexion

- BIG DATA : la « poubelle » est elle une donnée personnelle ?
- Site internet : faut il renouveler l'acceptation des cookies ?
- Les annuaires 'personnels' de vos collaborateurs
- les salariés peuvent tenter une action en justice contre leur employeur pour non-respect du RGPD



Un tour de table

- Point de situation et impacts ?
- Quid des éditeurs ?
- Quid de la GED ?





MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE



JURIDIQUE - CONTRATS



Sur le stock et les nouveaux contrats:

- Identification des contrats à mettre à jour
- Détermination avec les avocats des clauses à intégrer par typologie de contrat
- Priorisation:
 - ▢ Synergie avec MIF2: mise à jour des contrats de distribution lors de la mise en œuvre de MIF2 fin 2017
 - ▢ Contrats prestataires
 - ▢ Mandats Property Managers
 - ▢ Baux des locataires
 - ▢ Contrats clients en direct
 - ▢ ...

Lourde charge coté juridique pour identifier et mettre à jour les contrats



DROIT DES PERSONNES

Information clients

- **Sur les sites internet/extranet**, mise à jour des CGU, de la politique de confidentialité
- **Sur la documentation client**: BS papier, dématérialisé...

Consentement et exercice des droits

- Mise en place du recueil de consentement et piste d'audit
- Droit d'exercice des droits: procédure et mise en place IT
- Portabilité des données personnelles

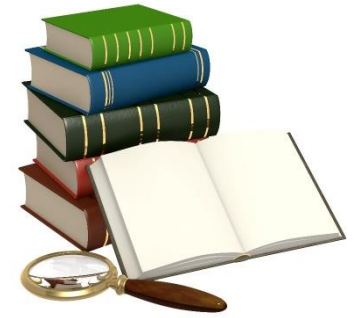




REGISTRE DES TRAITEMENTS

Constitution du registre

- Utilisation du registre proposé par la CNIL
- Identification des traitements avec des données personnelles au sein du groupe
- Analyse d'impact à réaliser: traitements identifiés
- Durée de conservation des données
- Transfert des données en dehors de l'Europe





ORGANISATION INTERNE

DPO

- DPO externalisé

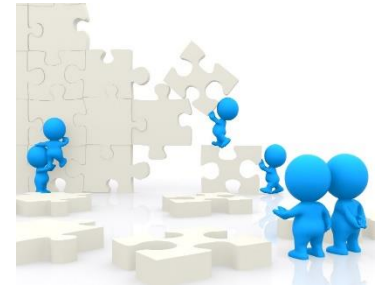
Impact procédures/process

- En cas de violation de données
- Privacy by Design: à chaque nouveau projet, renseignement d'un questionnaire RGPD

Sécurité des données

Formation & Communication

- Campagne de sensibilisation des collaborateurs avant le 25 mai 2018
- Campagnes de communication pour diffuser les nouveaux process/procédures





ORGANISATION OPÉRATIONNELLE



Organisation autour du DPO

- Coordination avec les équipes internes
- Déterminer et mettre en œuvre **les procédures de contrôle de mise en conformité**
- **Contrôle des prestataires** à mettre en œuvre
- **Veille réglementaire et rôle avec les régulateurs**
- **Coordination avec l'actionnaire**

Merci de votre attention



ASSOCIATION FIDJI

Dernières questions

Et

Remerciements

Le monde de l'immobilier s'ouvre avec FIDJI

